

Postulat Manuel Donzé et consorts – A quand des smart communes ?

Texte déposé

Tout le monde connaît les *smartphones*, mais le concept de *smart* village est plus flou. Et pourtant les enjeux sont importants : améliorer le service et les prestations de l'administration communale, la qualité de vie, l'écologie d'une ville ou d'un village, et tout ceci grâce au numérique. Paradoxalement, de nombreuses communes ne se sentent pas outillées pour relever ce défi, et, il est vrai, les innovations existantes et à venir donnent le tournis.

Derrière le concept de *smart city* ou village, il y a pourtant des réalités fort utiles à une commune, indépendamment :

- Pour adapter à distance le chauffage des bâtiments communaux en fonction de leur stricte occupation.
- Pour avoir un éclairage public économe qui s'intensifie à chaque passage de piéton ou de véhicule et qui reste en mode minimum le reste du temps.
- Pour capter la durée de parcage sur un parking en plein air et connaître ainsi les dépassements des temps autorisés de parcage, comme à Vevey.
- Pour connaître précisément les pics de trafic en centre-ville.
- Pour installer une borne à l'entrée de l'agglomération qui promeut les événements en cours sur le téléphone des arrivants, etc.

L'objectif peut être aussi plus ambitieux : utiliser la collecte de données pour alimenter une réflexion stratégique. En voici deux exemples :

- La parfaite connaissance du trafic dans une petite ville, par exemple, permettra de mieux développer les infrastructures en fonction des besoins. Elle aidera aussi à trouver des solutions pour stimuler le centre commerçant.
- Dans telle ou telle région, l'analyse de la mobilité sera précieuse pour développer les transports et mieux répondre aux attentes des touristes.

Toutefois, aujourd'hui, les communes notamment doivent se débrouiller avec les savoir-faire de leurs élus de milice. Or, les compétences numériques, même générales, font souvent défaut. Dès lors, que faire ? Il existe bien entendu des bureaux de conseil qui mènent la réflexion et connaissent les solutions et les acteurs. Mais cela a un prix, qui n'est pas toujours supportable pour les budgets de nos communes vaudoises.

Face à l'évolution galopante des technologies numériques, il serait judicieux que le canton mette à disposition des communes un expert qui pourrait les guider dans leur quête d'économies d'énergies, d'optimisation des infrastructures et du tourisme.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir étudier les différentes mesures (engagement d'un spécialiste, etc.) qui pourraient aider les communes à répondre aux besoins identifiés dans le présent postulat.

Nous demandons ainsi le renvoi de ce postulat à une commission.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Manuel Donzé
et 26 cosignataires*

Développement

M. Manuel Donzé (AdC) : — Aujourd'hui, nous assistons à un développement important des différents outils dont peuvent disposer les communes pour améliorer leurs prestations, leur qualité de vie et l'écologie. Ces outils numériques font partie d'un ensemble connu sous le nom de « concept de *smart* communes ». Je vous donne trois exemples :

1. Pour adapter à distance le chauffage des bâtiments communaux en fonction de leur stricte occupation.
2. Pour avoir un éclairage public autonome qui s'intensifie à chaque passage de piéton ou de véhicule, mais qui reste en mode minimum le reste du temps.
3. Pour capter la durée de parcage sur un parking en plein-air et connaître ainsi les dépassements des temps de parcage autorisés.

Le problème qui se pose aujourd'hui à de nombreuses communes est que, malgré la bonne volonté des municipaux en place, ceux-ci n'ont pas forcément le savoir-faire nécessaire sur les questions numériques. La solution directe de faire appel à une entreprise de conseil coûte cher et est parfois inadaptée.

Le postulat propose de réfléchir aux différents moyens dont disposerait l'Etat ou qu'il mettrait en place, afin d'aider les communes à répondre aux besoins qu'elles pourraient avoir, en termes de « *smart communes*. » L'enjeu est à la fois énergétique, écologique, technologique et financier, mais il sera également perçu dans la qualité des prestations rendues par une commune. Je vous remercie d'avance de bien vouloir soutenir ce postulat.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.